

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 25 mai 2007  
(convocation du 14 mai 2007)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Mai Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvére, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

Mme CARTRON Françoise à M.ROUSSET Alain (jusqu'à 10 h 30)  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe  
M. FREYGEFOND Ludovic à M. BRANA Pierre  
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain  
M. LABISTE Bernard à M. DOUGADOS Daniel  
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis  
M. SEUROT Bernard à M. NEUVILLE Michel  
M.SOUBIRAN Claude à M.BOBET Patrick (jusqu'à 10 h 15)  
M. ANZIANI Alain à M. BELIN Bernard  
Mme. BRACQ Mireille à Mme. DARCHE Michelle  
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert  
M.CAZENAVE Charles à BELLOC Alain (jusqu'à 10 h 40)  
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max  
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. FELTESSE Vincent

M.DELAUX Stéphan à M.DAVID J.Louis (jusqu'à 10 h 10)  
Mme.DUBOURG-LAVROFF Sonia à M.DUCASSOU Dominique (jusqu'à 10 h 30)  
M. FERILLOT Michel à M. TAVART Jean-Michel  
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques  
M. HERITIE Michel à M. HOUEBERT Henri  
M. HOURCQ Robert à M. BAUDRY Claude  
M.JAULT Daniel à M.RESPAUD Jacques (jusqu'à 10 h 40)  
Mme. JORDA-DEDIEU Carole à Mme. PUJO Colette  
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. CAZALET Anne-Marie  
Mme. WALRYCK Anne à M. REBIERE André

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**FLOIRAC - Requalification urbaine et paysagère de l'avenue Pasteur**  
 **Financements européens - Programme Urban II - Adoption - Autorisation de signature**

Madame DESSERTINE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La requalification urbaine et paysagère de l'avenue Pasteur à Floirac a pour objectif de répondre à un enjeu majeur de sécurité routière tout en améliorant l'image de cette avenue de Floirac. Elle permet en effet d'embellir l'entrée de la ville en améliorant le lien inter-quartiers.

Le projet de requalification de cette avenue s'est effectué en partenariat avec la ville de Floirac, avec un partage des maîtrises d'ouvrage entre les deux collectivités.

L'Union Européenne, à travers le Programme d'Initiative Communautaire Urban II, envisage d'apporter son concours à l'ensemble du projet. En effet, le programme Urban II porté en partenariat par les villes de Bordeaux, Cenon et Floirac, vise à développer un nouveau cœur d'agglomération et soutient entre autres des projets destinés à créer des liens inter-quartiers, à encourager des nouveaux modes de déplacement, ou encore à renouveler l'espace urbain et protéger l'environnement.

Dans ce cadre, la Communauté Urbaine a déposé, à l'automne dernier, une demande de subvention pour le projet de mise en lumière de l'avenue, réalisée sous maîtrise d'ouvrage déléguée de la ville de Floirac, et pour les plantations d'alignement.

De son côté, la ville de Floirac a également déposé un projet pour les travaux réalisés sous sa maîtrise d'ouvrage, qui a été retenu lors du Comité Urban II de septembre dernier.

La demande de la Communauté Urbaine a été examinée par le Comité de sélection Urban II le 24 avril 2007, et a fait l'objet d'un avis favorable.

La participation de l'Union Européenne se montera à 30 % du montant des travaux, soit 33 969,30 € H.T.

Il est à noter que, en vertu de la délibération n° 2005/0685, la ville de Floirac devra reverser à la Communauté Urbaine les dépenses liées à la mise en lumière de l'avenue, déduction faite des concours de l'Union Européenne, ainsi que du fonds de concours octroyé par la CUB pour les opérations d'éclairage public

Dans ces conditions, le plan de financement de cette opération est le suivant :

Financiers	Nature du financement	Montant HT en €	%
Union européenne	FEDER	33 969,30 €	30 %
CUB	Autofinancement	27 510,00 €	24,30 %
Ville de Floirac participation pour la mise en lumière	Fonds de concours	51 751,70 €	45,70 %
<b>TOTAL H.T.</b>		<b>113 231,00 €</b>	<b>100 %</b>

En conséquence, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis :

- d'accepter le plan de financement de l'opération
- d'autoriser M. le Président à signer tous documents se rapportant à cette subvention, et notamment la convention à intervenir entre l'autorité de gestion du programme Urban II et notre Etablissement.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 mai 2007,

Pour expédition conforme,  
pour le Président  
par délégation,  
le Vice -Président,

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE</b> <b>7 JUIN 2007</b></p> <p><b>PUBLIÉ LE : 7 JUIN 2007</b></p>
--

M. LAURENCE DESSERTINE